

1- Les randonnées pédestres sont ouvertes à toute personne majeure en possession de sa carte d'adhésion de l'Association en cours de validité. Cette carte intègre l'assurance individuelle accident de l'adhérent pendant son activité. L'intéressé doit également répondre au Questionnaire Santé ou fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre de moins d'un an.

2- Procédure d'inscription, hors GoAsso : pour toute proposition de randonnées, il vous appartient de réserver autant de sorties que vous voulez selon votre niveau de marche. Pour vous inscrire, vous devez APPELER l'accueil en formulant vos souhaits (plus aucune inscription par mail) Puis, passer à l'accueil de la MJC pour confirmer votre inscription et procéder au règlement. Les inscriptions ne sont définitives qu'après le versement total du montant de la/des sorties retenues.

3- Toute annulation inférieure à 5 jours ou toute randonnée non effectuée du fait de l'adhérent ne donne lieu à aucun remboursement.

4- Faute de participants en nombre suffisant ou pour des raisons de prévisions météorologiques défavorables, l'Association se réserve le droit d'annuler une randonnée pédestre. Les sommes perçues constituent alors un avoir pour une autre randonnée ou sont entièrement reversées à l'adhérent.

5- Pour des raisons de sécurité, notamment dues à un changement brutal de conditions météorologiques, l'accompagnateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire d'une randonnée ou de l'interrompre en optant pour un retour anticipé. Ce cas de force majeure ne donne lieu à aucun remboursement.

6- Les randonnées pédestres organisées par la MJC sont programmées à la journée ou à la demi-journée et limitées à 9 ou 18 participants selon leur niveau de difficulté. Les randonnées itinérantes feront l'objet de propositions exceptionnelles.

7- Équipement basique du randonneur pour la journée : Carte d'identité et Carte Vitale ; moyens de paiement ; sac à dos ; chaussures de marche à tige haute ou basse selon la difficulté du parcours ; bâtons ; vêtements chauds ; vêtement de pluie ; couvre-chef ; lunettes de soleil ; gourde remplie d'eau ; nourriture pour le midi et en-cas énergétiques ; petit sac poubelle ; papier toilette... Un téléphone mobile chargé peut également être bien utile.

8- Tout comportement ou action pouvant occasionner un préjudice moral ou matériel au groupe est proscrit et est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

28 Quai Rombaud, 69002

04 78 38 49 69



MJC Confluence



PROGRAMME

HIVER 2025

RandoNature

Le Fil d'Ariane

Marcher pour se retrouver



Niveau de difficulté



PLACES LIMITÉES À 17 PERS
TRANSPORT EN MINIBUS MJC

Déjeuner : pique-nique tiré du sac

Équipement : Basique, 3 couches, chaussures de randonnée

RDV : au Jardin Gilibert. L'heure de départ est communiquée la semaine qui précède la rando

Dim 12 janvier



(69) Rontalon 69

« Le signal par Rontalon »

Trajet Mini Bus : 30min

Distance : 14.5km

Dénivelé : 460m

Tarif : 8€

Dim 26 janvier



(69) Odenas

« Les sentiers du Paradis sur le Mont Brouilly »

Trajet Mini Bus : 52 min

Distance : 11.2km 14.5km

Dénivelé : 358m 560m

Tarif : 10€

Dim 16 février



(69) Montrottier

« La Chevrolière »

Trajet Mini Bus : 55min

Distance : 12km 16.5km

Dénivelé : 370m 580m

Tarif : 10€

Dim 9 mars



(69) Monsols Deux Grosne

« Mont Saint Rigaud »

Trajet Mini Bus : 1h15

Distance : 10.4km 13km

Dénivelé : 276m 447m

Tarif : 10€

Dim 23 mars



(38) Pont en royaons

« Du paradis à Saint Andre en Royans »

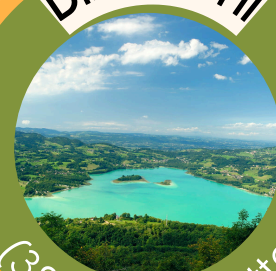
Trajet Mini Bus : 1h38

Distance : 12.5km

Dénivelé : 405m

Tarif : 12€

Dim 6 avril



(38) Aiguebelette

« Les belvédères d'Aiguebelette »

Trajet Mini Bus : 1h19

Distance : 9.5km

Dénivelé : 595m

Tarif : 12€